

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 septembre 2022 à 20h30

Enfance, Education, Jeunesse, Enseignement supérieur, Culture

Jeunesse

20. Convention de renouvellement avec l'Etat (DRJSCS) de l'espace Info Jeunes

Valérie OLLIVIER donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Favoriser l'accès des jeunes à l'information est, depuis de nombreuses années, intégré aux préoccupations des politiques éducation et jeunesse de la collectivité.

L'information jeunesse est un service public de proximité, visant à répondre aux questionnements des jeunes dans tous les domaines qui les intéressent et ayant pour objectif de les accompagner dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. Dans ce cadre, la collectivité a naturellement souhaité renouveler la demande de labellisation pour sa structure Info Jeunes sur la période 2023-2028.

Le label Information Jeunesse traduit l'ambition de l'Etat d'aider et d'accompagner les jeunes, partout sur le territoire, dans une dynamique d'amélioration continue des services offerts par les structures détentrices du label. Ce label, accordé à une structure d'information des jeunes par le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, fait suite à une évaluation globale et objective et est une marque de qualité.

Dans le cadre de la refonte du label mise en place par l'Etat, le Plan Normand pour la Jeunesse concernant l'activité du réseau met en avant les axes suivants :

- Renforcement des politiques autour de l'accès à l'information et du développement des usages numériques,
- Engagement de la participation des jeunes,
- Développement de la mobilité des jeunes du local à l'international,
- Accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- « la République en actes ».

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221003-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Délibération n°2022/09/26/20 du 26 septembre 2022 à 20h30



Au regard du projet de mandat de la collectivité qui se veut transversal sur l'ensemble de ses politiques publiques, les enjeux en termes de politique éducation et jeunesse y sont fortement inscrits. Ainsi, il est mis en avant les priorités liées à la continuité et à la complémentarité entre les différents acteurs de la communauté éducative institutionnelle et populaire, au profit de la réussite et de l'insertion des jeunes. Le Projet Educatif Global (ou Projet Educatif De Territoire- PEDT) traduit en acte les ambitions éducatives locales pour la jeunesse.

On peut donc retrouver les orientations suivantes :

- Sensibiliser les publics aux questions de citoyenneté, de « vivre ensemble » et d'ouverture sur le monde
- Lutter contre les inégalités pour favoriser la réussite éducative
- Sensibiliser aux enjeux de la santé et du développement durable
- Accompagner les publics dans leurs usages du numérique

Chacune des orientations ci-dessus sont déclinées dans les différents domaines de l'information jeunesse et sont traduites au quotidien à travers les différentes actions de la structure.

La commune de Vire Normandie a pour ambition de permettre le développement, l'épanouissement et la réussite des jeunes du territoire. L'accomplissement de ce travail repose sur l'action collective et coordonnée de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (parents, animateurs, enseignants, associations, professionnels), mais elle nécessite également le concours des jeunes eux-mêmes.

Engagée depuis bientôt vingt ans comme structure support d'un point information jeunesse, désormais devenu Espace Info Jeunes, la commune de Vire Normandie œuvre au quotidien pour le développement de l'Info Jeunes sur le territoire et s'investit pleinement dans la poursuite de son action auprès, pour et avec les jeunes.

En entrant dans la démarche de renouvellement du label, la collectivité poursuit de nouvelles perspectives d'évolution s'articulant autour de différents axes :

- Encourager la participation des jeunes
- Engagement citoyen et émancipation
- Mettre en place des démarches de développement durable

Etant en attente du cahier des charges établi par la DRJSCS, le projet triennal sera porté à la lecture des élus ultérieurement.

Considérant l'avis favorable de la Commission municipale Enfance, éducation, jeunesse, enseignement supérieur, culture du 1^{er} septembre 2022 et du Bureau Municipal du 14 septembre 2022,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De valider l'entrée de la collectivité dans la démarche de renouvellement du label Info Jeunes tel que présenté dans la délibération,
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire au renouvellement de la labellisation Info Jeunes.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	33	2
Vote Pour	33	2
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance,

Dimitri RENAULT



Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 31

Quorum [24] : Atteint

Nombre de membres excusés : 2

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 2

Nombre de membres absents: 14

Le 26 Septembre 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 Septembre 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 20 Septembre 2022.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile			<input checked="" type="checkbox"/>	
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception en mairie de Vire Normandie

014-200060176-20221003-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Délibération n°2022/09/26/20 du 26 septembre 2022 à 20h30

DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Melggle	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal			<input checked="" type="checkbox"/>	
PIGAULT Jane			<input checked="" type="checkbox"/>	
COUASNON Serge			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUBOURGUAIS Roselyne			<input checked="" type="checkbox"/>	
FAUDET Olivier			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Régine			<input checked="" type="checkbox"/>	
TOULUCH Jean-Claude			<input checked="" type="checkbox"/>	
LABROUSSE Sabrina			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEVERRIER Rosine			<input checked="" type="checkbox"/>	
GELEZ Sylvie			<input checked="" type="checkbox"/>	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221003-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022
Affichage : 03/10/2022

Délibération n°2022/09/26/20 du 26 septembre 2022 à 20h30.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20221003-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2022

Affichage : 03/10/2022

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.